PAT en émergence

Non labellisé

PAT Pays Loire Val d'Aubois

Pays Loire Val d'Aubois

Résumé

Après avoir réalisé un diagnostic agricole et alimentaire permettant d'amorcer la discussion avec les différents partenaires, le Pays Val d'Aubois a fait émerger son PAT. Le Pays a négocié un second Contrat régional de solidarité territoriale (CRST) dont le financement va lui permettre d'animer et de concrétiser le PAT. Il souhaite externaliser la mise en place de la stratégie du PAT ainsi que son programme d'actions. Le programme LEADER 2023-2027 constituera un bon relai des initiatives qui pourront être engagées dans ce cadre.

Carte du territoire

Pays Loire Val d'Aubois



Carte d'ID du territoire

- Structure porteuse : Syndicat Mixte du Pays Val d'Aubois
- 1 083 km^2 – 25 480 hab – 24 h/km^2 – 50 communes - 4 EPCI
- Territoire en périphérie rurale et « interstitiel » (entre Bourges te Nevers) - 79% de la superficie du territoire est valorisé par l'agriculture (860 km2)
- +15% d'exploitations en AB (2012-16). AB surtout en maraichage
- Production agricole dominante : Polyculture-élevage (sud), grandes cultures (nord) – productions exportatrices
- Autres : Quelques poches de maraichage (carottes, salades, pomme de terre…), d'arboriculture – consommations locales
- De plus en plus de signes de qualité pour les productions exportatrices en vue des débouchés

Contexte

Ce projet PAT est contextualisé à la fois dans la mise au point du projet de territoire du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) entre l'Etat et les collectivités du bloc communal, ainsi que dans la stratégie du Schéma de cohérence territoriale rural (Scot) du Pays Loire Val d'Aubois. Les différents diagnostics de ces dispositifs ont révélé la fragilité du système agricole et alimentaire actuel (modèle productiviste). En parallèle, la crise sanitaire a montré que la production locale n'était pas consommée localement par manque d'outils de transformation sur le territoire. Puis, le Pays s'est lancé officiellement dans un PAT en novembre 2021.

Objectifs

L'objectif du PAT consistera à être pragmatique : sans opposer le mode biologique et le mode conventionnel s'agissant d'un objectif de relocalisation. Il vise à encourager autant que possible la transformation et la création de valeur ajoutée sur

Diagnostic

Pré-diagnostic agricole et alimentaire (2021) – présentation objective du territoire afin de poser le débat pour le PAT, d'amorcer le sujet, de cibler d'autres études/diagnostics -

le territoire, l'accès à une nourriture saine et l'éducation alimentaire car le territoire est plus exposé que d'autres à des risques sanitaires bien identifiés (diabète, obésité, etc.).

Moyens humains

0,1 ETP (agent de développement)

occupation des sols, vulnérabilité au changement climatique ; dynamiques sociales, démographiques, agricoles et d'emplois ; système alimentaire locale ; capacité alimentaire - méthodologie : sitographie à partir des données existantes sur le territoire (CA, URGP, DREAL, etc) – réalisé par le Pays.

Gouvernance

A construire…

Pour le moment, des **échanges informels** avec des acteurs intéressés par le PAT (notamment les milieux associatifs). **Journée citoyenne autour de l'alimentation** prévue au printemps 2023.

Actions en amont d'un programme d'actions

Sensibilisation à l'intérêt d'un PAT sur le territoire (enjeux, méthodologie…).

Financements

A venir…

Partenaires techniques

ADDEAR 18, Chambre d'Agriculture du Cher (18), Atelier Val d'Aubois

Echelle et coopération territoriale

A venir…

Retour d'expérience

A venir…

Pays Loire Val d'Aubois

Contact

Vincent Courtilat - Directeur – Pays Loire Val d'Aubois

Tél : 02 48 74 74 61

Mail : direction@paysloirevaldaubois.fr

Site internet

Dernière mise à jour le 05/12/2022